



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 JANVIER 2023

« Nous comptons sur vous » : les Présidents de Départements interpellent le gouvernement sur la ligne POLT

À l'initiative de Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, et dans la continuité des rassemblements du 3 décembre à la gare de La Souterraine et du 13 décembre à la gare de Limoges, Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental de la Creuse, Pascal Coste, Président du Conseil départemental de la Corrèze, Serge Rigal, Président du Département du Lot et Michel Weill, Président du Département du Tarn-et-Garonne, viennent d'adresser un courrier à la Première ministre et au ministre des Transports.

Le POLT étant un enjeu crucial pour chacun de leur territoire situé à plus de 3 heures de Paris, les élus alertent une nouvelle fois sur l'état de la ligne POLT, dénoncent une situation qui ne peut plus durer, et réclament des actes rapides de la part du gouvernement.

Sont pointées les difficultés que les usagers subissent, « *les retards continuels* », « *les annulations nombreuses* », « *le matériel roulant délabré* » et auxquelles s'ajoutent les récentes suppressions et « *changements intempestifs non concertés* ».

Exaspérés par la négligence et le sous-investissement financier de l'État, c'est collectivement et urgemment que les représentants départementaux demandent une modernisation des voies du POLT ainsi que la livraison de matériels roulants neufs promis depuis quinze ans.

Objet d'une convention entre la SNCF et l'État, le POLT est un train d'équilibre des territoires indispensable pour l'attractivité de ces cinq départements. Les Présidents demandent donc une entrevue avec la Première ministre et le ministre des Transports pour échanger sur l'avenir de cette ligne, avec d'ores et déjà comme message : « *Nous comptons sur vous. Nous comptons sur le Gouvernement et l'État français qui doivent considérer les citoyens, les acteurs économiques et les territoires de manière juste et équitable et offrir les mêmes qualités de déplacement et de mobilité, car nous savons, comme vous le savez aussi, que sans connexion avec le monde extérieur, un biotope, quel qu'il soit, est condamné à la dégénérescence* ».